

CONSEIL RHÉLAN

« Nos concitoyens veulent de l'efficacité »

Pour l'avant-dernière réunion avant la mise en place de la grande Région Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne, le Conseil rhénan – émanation des collectivités du Rhin supérieur créée en 1997 – a évoqué de nécessaires évolutions. Tout en s'inquiétant des conséquences de la réforme des collèges sur le bilinguisme.

Yolande Baldeweck

Que deviendra le Conseil rhénan après l'élection du nouveau conseil régional ? Aucun des élus allemands ou suisses – même s'ils n'en pensent pas moins – n'a posé la question aussi directement. Le bureau du Conseil rhénan, qui a précédé la session plénière, avait abordé le sujet à huis-clos. C'est finalement Philippe Richert, président en exercice pour 2015, qui a parlé de « *séance historique* », en donnant rendez-vous à ses collègues le 6 novembre prochain. « *Après les élections régionales, le conseil régional d'Alsace n'existera plus. Il y aura 169 élus qui devront s'interroger sur l'avenir de la coopération frontalière* », a-t-il relevé, en laissant entendre que ce sera plus facile avec les Lorrains qu'avec les Champardennais qui n'ont pas de frontière commune avec l'Allemagne... Un défi de plus pour la grande Région.

Quel bilinguisme ?

En attendant ce tournant, la réunion d'hier ne risquait pas de déclencher l'enthousiasme hors de l'hémicycle. On a entendu parler de « *politique des petits pas* », encore que cela concernait les relations entre la Conférence du Rhin supérieur – qui réunit les exécutifs – et le Conseil rhénan – créé pour permettre aux élus de faire contrepoids. Mais d'aucuns s'interrogent sur le chevauchement de leurs commissions qui souvent convoquent les mêmes experts. « *Pourquoi les commissions économie et emploi, mobilités et éducation ne pourraient-elles pas travailler de concert ?* » a interrogé Margret Mergen, maire de Baden-Baden. D'autant que la Région métropolitaine, avec son pilier politique, veut aussi jouer sa partition. Pour l'ancien ministre Daniel Hoeffel, cette multiplication des structures

conduit à l'absentéisme, alors qu'« *avec la réforme territoriale, cette coopération est plus que jamais nécessaire* ». « *Nos concitoyens veulent de l'efficacité, au moment où d'autres régions, en Europe, s'organisent* », a renchéri le député-maire d'Haguenau, Claude Sturni. En appelant à Montequieu, la représentante du Land à Karlsruhe, Nicolett Kressl, a défendu la séparation entre législatif et exécutif. Néanmoins, un portail internet commun est prévu, renvoyant à l'une et à l'autre structure. Et le Conseil rhénan, qui avait un secrétariat tournant, envisage de créer un secrétaire permanent, à condition de trouver un financement dans les trois pays...

Le Conseil rhénan avait prévu, parmi ses délibérations, un engagement fort en faveur de la promotion du bilinguisme, en réaction à la suppression des classes bilangues en France. Mais il a été édulcoré par le président Philippe Richert, au vu de la promesse de la ministre de l'Éducation « *de ne pas appliquer la réforme aux régions frontalières pour permettre aux élèves de poursuivre 6e l'enseignement d'une première langue commencée en primaire* ». Tout en débutant l'anglais... Plus concrètement, un forum citoyen transfrontalier sur le sport a eu lieu en mai. Et Jean-Luc Bredel, ancien directeur des affaires culturelles, a présenté Szenik, site interactif bilingue des spectacles vivants du Rhin supérieur. Qui mériterait d'être plus connu.



Philippe Richert préside la séance plénière du Conseil rhénan.

Photo L'Alsace / Dominique Gutekunst